

Rapport de la Commission ad hoc
Chargée d'examiner le rapport de la Municipalité sur
le postulat du 5 novembre 2016 de Mme Catherine Roulet intitulé
« Moins de glyphosate et de pesticides dans notre commune »

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Mme Marie-Dominique Grobéty, Présidente du Conseil communal, a ouvert la séance.

La commission ad hoc chargée d'examiner ce préavis était composée de :

Le président et rapporteur : Corbaz Christophe

Les membres :
Antonazzo Alexandra
Marmier Florence
Michlig Gonzalez Stéphanie
Chardonnens Michel
Leoni Stephan
Maggioni Olivier
Ravessoud Michel
Spanhauer Yves

La commission ad hoc chargée de l'étude du rapport de la municipalité cité en titre s'est réunie le 12 mars 2018 en présence de M. Michel Amaudruz, Municipal et de M. Vincent Porchet, Chef de service.

La commission ad hoc remercie le Municipal et le Chef de service pour leurs explications et les réponses données lors de la séance. Elle tient à relever la qualité générale du rapport de par ces informations globales sur l'utilisation des produits phytosanitaires (PPh) et pour la description détaillée des pratiques en la matière appliquée par la commune du Mont.

La commission précise que son rapport est basée sur l'utilisation des herbicides dans notre commune (comme demandé dans le postulat) et non pas sur la « polémique glyphosate » actuel dans le monde.

Pratiques agro-écologique de la commune

Il ressort de la séance que la commune du Mont travaille déjà avec une utilisation très raisonnée des PPh et ne les emploie qu'en cas de nécessité, lorsqu'il n'y a pas d'autres solutions raisonnables et efficaces.

Le personnel communal est très bien formé à l'utilisation des PPh et continue régulièrement à suivre des cours de perfectionnement.

La voirie et les jardiniers communaux étudient régulièrement les alternatives aux herbicides en suivant les nouveaux moyens mécaniques, thermiques et culturaux pouvant remplacer efficacement l'utilisation des produits chimiques.

Malgré tous ces efforts, le recours occasionnel au glyphosate est encore une nécessité à cause de la recrudescence de plantes invasives (Solidages, Berce du Caucase, Renouée du Japon et d'autres encore) qui sont très difficiles à combattre.

Information aux habitants du Mont

La commission rejoint la municipalité dans le fait que ce n'est pas le travail de la commune de faire de la vulgarisation sur les herbicides. Lorsqu'on achète un produit phytosanitaire, il y a des modes d'emploi et des recommandations sur ces derniers. De plus, la confédération, le canton et plein d'autres associations en tout genre fournissent beaucoup de renseignements sur l'utilisation des herbicides et sur leurs alternatives.

Vu le travail de qualité effectué par la commune pour rédiger ce rapport, la commission demande que la population Montaine soit informée des bonnes pratiques phytosanitaires appliquées dans notre commune.

Un article dans le 4 Coins résumant succinctement ce rapport, ainsi qu'un accès libre de ce dernier sur le site internet nous paraît une bonne solution pour diffuser l'information.

Un rappel sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation d'herbicides devrait y être intégré.

En conclusion

La commission engage la municipalité et les services techniques à continuer de travailler vers une utilisation très raisonnée des PPh, afin de montrer l'exemple à l'ensemble des habitants du Mont.

La diffusion d'un article, ou de plusieurs dans « Les 4 Coins du Mont » résumant le rapport traité, et la mise en ligne du dit rapport sont fortement souhaitées par la commission pour informer la population sur les bonnes pratiques de la commune.

C'est pourquoi, la commission, à l'unanimité des membres présents, propose au conseil communal d'accepter le rapport de la municipalité tel que présenté et de classer le postulat du 5 novembre 2016 de Mme Catherine Roulet « Moins de glyphosate et pesticides dans notre commune ».

Le Mont-sur-Lausanne, le 20 mars 2018

Le président et rapporteur : Corbaz Christophe



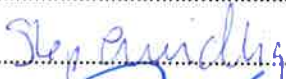
Les membres : Antonazzo Alexandra



Marmier Florence



Michlig Gonzalez Stéphanie



Chardonnens Michel



Leoni Stephan



Maggioni Olivier



Ravessoud Michel



Spanhauer Yves

